

Phase de consolidation en neurochirurgie

La R3C créé un statut nouveau entre interne et assistant : le Dr Junior

Stages

- Les stages de consolidation ont une durée de 1 ou 2 ans.
- Le big matching répartira les stages en fonction des desideratas des étudiants et des chefs de service. La répartition locale, puis régionale puis exceptionnellement nationale sera privilégiée.
- Les centres libéraux peuvent faire l'objet d'un agrément de l'université (sur avis du coordonnateur local) et de l'ars.

Organisation & Responsabilités

- Le Dr Junior, s'entretient formellement en début de stage avec le responsable du terrain de stage et son praticien référent où les objectifs de formation et son autonomie sont définis, dans le contrat de formation (de manière écrite). Il exercera par délégation et sous la responsabilité de ce praticien référent l'ensemble des activités de l'exercice neurochirurgical.
- Cet exercice englobe : la consultation, la visite d'un secteur d'hospitalisation, la programmation et la réalisation d'une chirurgie, la présentation de dossiers en RCP.
- Le degré d'autonomie va de la supervision directe à l'autonomie complète

Garde

- Il peut (ce n'est pas obligatoire) participer à la liste de garde senior. Cette inscription fait l'objet d'une inscription à l'ordre et à l'ARS. Il n'est plus possible de revenir sur la liste interne.
- Il peut à tout moment faire appel au praticien référent en cas de difficultés. Le praticien n'a pas à être sur place.

Les points clés et questions à répondre

- Le Dr Junior occupe un poste d'interne, mais possiblement les fonctions d'un assistant. La démographie locale est à anticiper pour lui permettre d'exercer les fonctions qui lui permettront de progresser.
- Le passage sur la liste de garde de senior peut créer un déficit de la liste de garde des internes qui est à anticiper, il en va de même pour toutes les tâches qui incombent aux internes.